

Adresse du président de la société populaire de Daumazan au président de la Convention nationale, lors de la séance du 28 brumaire an III (18 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du président de la société populaire de Daumazan au président de la Convention nationale, lors de la séance du 28 brumaire an III (18 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. p. 352;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18312_t1_0352_0000_1

Fichier pdf généré le 04/10/2019

f'

[*Le président de la société populaire de Daumazan au président de la Convention nationale, le 25 vendémiaire an III*] (37)

Citoyen président,

Tu trouveras ci-joint une adresse de la société populaire de Daumazan à la Convention nationale que je te prie de vouloir lui transmettre.

Salut et fraternité.

MAJOURAN, *président*.

[*La société populaire de Daumazan à la Convention nationale, le 25 vendémiaire an III*] (38)

Citoyens,

Ils ne sont plus enfin ces tems de tyrannie et d'oppression dont les fastes de l'histoire ne présentent plus d'exemple! il n'est plus ce système destructeur qui rougissoit la terre du sang des hommes! c'étoit un crepe funèbre sur tout le sol de la République qui comprimait l'influence salutaire des arts et tarissait enfin toutes les branches bienfaisantes de l'industrie, grace immortelles soient rendues au courage et à la fermeté de la Représentation nationale.

La société populaire de Daumazan s'est empressée de lire au peuple assemblé l'adresse de la Convention aux français, le peuple y applaudit, la joie est peinte sur toutes les figures, la confiance renaît, la terreur se dissipe, tous s'embranchent à l'envi, et jurent par un sentiment unanime de s'ensevelir sous les ruines de la liberté plutôt que de souffrir qu'un il soit porté la plus légère atteinte aux principes proclamés par la Convention nationale, quel spectacle Citoyens! quelle jouissance pour les âmes sensibles que les partisans exécrationnels du terrorisme viennent apprendre la sensation délicieuse qu'éprouvent les paisibles habitans des campagnes à l'aspect du règne de la justice, Restés Citoyens au poste honorable que vous devez à la confiance du peuple. Achevés son bonheur, il est dans la liberté, il est dans le maintien des principes immuables de la justice et de la raison, frappés tous les conspirateurs, achevés de détruire les restes impurs de cette faction scelerate qui asseyait son empire sur des deserts infectés des cadavres qui se nourrissent du sang humain et calculait froidement le nombre des victimes, qui devaient dans chaque département assouvir sa rage féroce. Le peuple est debout pour défendre votre ouvrage, malheur à ceux qui voudraient l'attaquer; et substituer l'anarchie dévorante aux régnes bienfaisants des loix.

MAJOURAN, *président*, BERNADUVEN,
VIDAL, *secrétaires*.

(37) C 326, pl. 1421, p. 15.

(38) C 326, pl. 1421, p. 16.

g'

[*La société populaire d'Apt à la Convention nationale, s. d.*] (39)

Liberté, Égalité ou la mort.

Citoyens Représentans,

La reconnaissance est un tribut que l'on doit aux bienfaits, c'est par l'hommage de son amour pour la patrie, de son attachement inviolable à la Convention nationale, et de sa parfaite soumission aux loix, que la société populaire d'Apt s'acquie envers vous de sa dette.

Vous venez de poser la dernière pierre de l'édifice éternel de notre liberté. Oui! sages Législateurs, votre adresse aux français, telle qu'une céleste et douce rosée, a ranimé l'espérance publique, et répandu la joie dans tous les coeurs trop long-tems comprimés par la terreur.

Les cris des factions liberticides, les menées de l'intrigue et de l'ambition, l'hipocrisie du royalisme et du fédéralisme; tous ces vices honteux de l'immoralité, vont enfin disparaître et rentrer dans le néant sous le règne de la justice, des moeurs et de la sainte humanité qui sont la base de vos décrets.

Fidèles dépositaires de la souveraineté et des droits imprescriptibles du peuple, tant de fois attaqués par la perfidie et la trahison, vos triomphes et vos vertus, vous en ont rendus les sauveurs et les peres. Poursuivés, citoyens Représentans, votre carrière pénible, mais immortelle: gardés d'une main jalouse les rênes salutaires du gouvernement, que la nation vous a confiées; et pour consommer les glorieuses destinées de la France; l'amour et la gratitude de tous les bons citoyens, vous feront trouver en eux, des enfans dignes des soins généreux que vous vous donnés pour leur commun bonheur.

Vive la République une et indivisible. Vive la Convention nationale.

ARVÉAF, *président*, JULLIEN, JEAN, *secrétaires*.

h'

[*Les citoyens de la commune de Clermont à la Convention nationale, s. d.*] (40)

Liberté, Égalité, Fraternité, Justice,
mort aux terroristes.

Représentans du peuple,

Le département du Puy-de-Dôme étoit subjugué par les dominateurs, par les déprédateurs par les faux patriotes de tous les masques. Le représentant Musset paroît, précédé de l'éga-

(39) C 326, pl. 1421, p. 12.

(40) C 326, pl. 1421, p. 3. *Bull.*, 28 brum. ; *Moniteur*, XXII, 530, mention.